

## FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

INTITULÉ DU POSTE
Médecin de l'Agence Régionale de Santé
<b>Références de rattachement au répertoire des emplois-types des administrations sanitaire, sociale, des sports, de la jeunesse et de la vie associative</b> <sup>(2)</sup> : cf. fiches SAN-45-A et SAN-40-A <i>Répertoire des Emplois</i>
<b>Famille professionnelle</b> <sup>(3)</sup> : SANTE cf. <i>répertoire des emplois-types</i>
<b>Emploi-type</b> <sup>(4)</sup> n°1 : conseiller médical
<b>RIFSEEP</b> : Groupe 3
<b>Niveau d'emploi</b> : MISP général

AFFECTATION ADMINISTRATIVE ET GÉOGRAPHIQUE
<b>Site</b> : Siège site Lyon <input type="checkbox"/> Siège site Clermont-Ferrand <input type="checkbox"/> Délégation territoriale <input checked="" type="checkbox"/> Site à préciser : GRENOLE
<b>Direction</b> : Direction de l'Autonomie
<b>Direction déléguée</b> : ISERE
<b>Pôle</b> : autonomie PA-PH
<b>Service</b> :
<b>Cellule</b> : /

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE D'AFFECTATION
<b>Enjeux / missions du service d'affectation (7)</b> : accompagnement et suivi de l'offre médicosociale dans le champ des personnes âgées et du handicap
<b>Objectifs</b> :
<b>→ Conseiller médical</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• auprès du service Handicap à 0.45 ETP</li> <li>• auprès du service EOS, à 0.05 ETP, <b>exclusivement pour les dossiers</b> : Centres de santé infirmiers CSI, Réseaux de santé en rapport avec le handicap, en rapport avec les soins infirmiers et les aides humaines, ainsi que le GCS-MRSI (Maison des Réseaux de Santé Iséroise).</li> </ul>
<b>→ Participant aux groupes techniques</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- HGA régional médecins, et autres groupes thématiques le cas échéant</li> <li>- Coll'IMP : collège des médecins, infirmiers, pharmaciens et chirurgien-dentiste de l'ARS</li> <li>- PARS 38 (Praticiens ARS de l'Isère) réunions hebdomadaires des médecins et pharmaciens 38 ; points bimensuels avec le délégué départemental 38.</li> </ul>
<b>Effectif du service</b> : 6 agents

DESCRIPTION DU POSTE
<b>Description</b> : conseiller médical auprès du service PH 38.
<b>Management</b> : Stratégique <input type="checkbox"/> Coordination <input type="checkbox"/> Proximité <input type="checkbox"/>
<b>Nombre de personnes à encadrer</b> : 0

## Activités principales (8) :

### 1 - Référent médical auprès du service Handicap :

- Suivi, pour le volet médical, des structures et services accueillant des personnes handicapées adultes ou enfants du département de l'Isère.
- Suivi pour le volet médical, des SSIAD PH du département de l'Isère
- Pour l'ensemble des structures citées ci-dessus, participation (volet médical) au traitement des signalements et plaintes, évaluations, contrôles, inspections et visites de conformité.
- Participation au groupe technique médical régional HGA et autres groupes thématiques régionaux le cas échéant
- Avis technique en matière de planification de l'offre, et notamment sur les projets présentés dans le cadre des appels à projet, participation à l'identification des besoins des personnes handicapées
- Articulation avec EOS pour ce qui relève des aspects sanitaires des filières handicap
- Conseil médical éventuel auprès des services de la cohésion sociale pour ce qui relève des vacances adaptées (PH)

### 3 - Référent médical – EOS exclusivement pour les dossiers :

- Centres de santé infirmiers CSI : avis technique sur les projets présentés, participation à l'instruction des plaintes, aux inspections, aux visites de conformité
- Réseaux de santé en rapport avec le handicap, en rapport avec les soins infirmiers et les aides humaines, participation à l'accompagnement de la Maison des Réseaux de Santé Iséroise (MRSI) : avis technique sur les nouveaux projets, suivi des réseaux existants, participation à l'instruction des plaintes, aux inspections.

*Ces attributions sont susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités du service.*

## Activités annexes (8)

- Participation à la mission de « délivrance d'autorisation de transport d'un traitement médical à base de médicaments stupéfiants ».
- Coordination tournante de l'équipe des Praticiens de la DD 38 (MISP et PHISP)

## Spécificités du poste / Contraintes (9)

Disponibilité, déplacements sur le département de l'Isère et de la région Rhône Alpes, consultations extérieures.

## Partenaires institutionnels (8)

- **EXTERNES**
  - structures médico-sociales PH et soins infirmiers, conseil général, MDPH, EN, CCAS et autres partenaires institutionnels
  - usagers, associations de personnes handicapées, médicaux et para médicaux, ...
  - Services de la cohésion sociale chargés du suivi des vacances adaptées (handicap)

- **INTERNES**

Tous services de la DD38, des autres DD et du siège de l'ARS ARA, dont autorités décisionnaires

<b>COMPÉTENCES REQUISES (10) (cf. Répertoire des emplois et dictionnaire des compétences)</b>				
<b>Connaissances (10)</b>				
E : expert (niv. 4) / M : maitrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Connaissances médicales et associées	X			
Politiques sanitaires	X			
Contexte de l'exercice médical et des bonnes pratiques	X			
Ethique et déontologie	X			
Environnement institutionnel, administratif et partenarial	X			
Normes juridiques et techniques du domaine médical	X			
<b>Savoir-Faire (10)</b>				
E : expert (niv. 4) / M : maitrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Discerner les enjeux spécifiques, anticiper et prendre des initiatives dans des domaines sensibles et dans l'urgence	X			
Mémoriser, synthétiser et exploiter des dossiers complexes	X			
Concevoir, proposer et mettre en œuvre des solutions innovantes et durables	X			
Prendre des responsabilités		X		
Animer des réunions		X		
<b>Savoir-Être (10)</b>				
E : expert (niv. 4) / M : maitrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire dans une dynamique collective	X			
Capacité d'adaptation, autonomie, réactivité, rigueur	X			

<b>POSITIONNEMENT DANS L'INSTITUTION</b>	
▪ <b>Lien hiérarchique</b> : Responsable hiérarchique direct : Délégué Départemental 38	
▪ <b>Lien(s) fonctionnel(s)</b> : Liens fonctionnels : Direction de l'autonomie – service PH	